

ÇA BOUGE À LA CHAMBRE DE METIERS DES LANDES

La CMA des Landes, habituellement peu soucieuse du respect du statut du personnel des CMA et du dialogue social (voir [ici](#) et [ici](#)), connaît ces jours-ci un nouvel épisode de colère. cette fois ci, ce sont les apprentis qui se sont chargés de rappeler aux dirigeants de leur CFA qu'ils avaient des droits et qu'ils n'étaient pas près à se laisser plumer.

La semaine d'internat étant passée de **59 euros à 117 euros**, les apprentis ont décidé de bloquer le CFA ce mardi 16 octobre de 08h00 à 12h00 et d'alerter les médias.

Les médias présents, radio (France Bleu Gascogne), presse (Sud-ouest) et TV (France 3 Aquitaine) ont pu constater et relayer la saine colère des apprentis. L'attachée parlementaire du député MODEM des Landes a également fait le déplacement, ainsi qu'une médiatrice de la Préfecture.

Voyez [ici](#) l'intervention d'une apprentie au CFA de la CMA des Landes (source Sud-Ouest) :

le quotidien Sud Ouest écrit notamment dans un article consacré à cette action :

*« C'est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase, ce traitement à la tête du client des tarifs d'internat, explique Maïtané Suppo, qui a initié le **blocage**, ce mardi matin, de l'établissement pour surprendre **la directrice, Françoise Ribereau**, présente le mardi à Mont-de-Marsan (elle dirige également les CFA de Pau et Bayonne). Les **relations sont délétères** depuis son arrivée en janvier, les supports pédagogiques s'amenuisent, les sorties, le matériel. **Elle voulait même nous priver de repas un soir** car l'alarme à incendie avait été déclenchée dans la journée. Si le cuisinier du lycée Estève n'était pas venu nous chercher pour éviter de jeter nos repas, nous n'aurions pas dîné! »*

La directrice a consenti, avec le président de la Chambre des métiers et de l'artisanat, Philippe Retours, à recevoir des délégués des élèves dans la matinée, puis à sortir écouter ce que les apprentis lui reprochaient.

Bien évidemment les apprentis ont reçu le soutien du SNCA par la voix de sa Déléguée Syndicale Sylvie LEVEN. Un courrier intersyndical a été adressé à la directrice du CFA. Un rdv a été demandé à la direction et en fonction du résultat de cette rencontre des suites pourront être données.

Nous restons attentifs à la situation et vous tiendrons informés de ses développements.